

## VIBRANCE 52 FS

Version 1.0      Date de révision: 16.07.2018      Numéro de la FDS: S00051814072      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : VIBRANCE 52 FS  
Design code : A20607B  
Numéro d'enregistrement du produit : 10776P/B

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Fongicide

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Syngenta Crop Protection nv  
Technologiepark 30  
B-9052 Gent-Zwijnaarde  
Belgique  
Téléphone : +32 (0)9/ 210 17 60  
Téléfax : +32 (0)9 231 30 13  
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : [contact@syngenta.be](mailto:contact@syngenta.be)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence** : Centre Antipoisons: 070 245 245. Pour le G.-D. du Luxembourg: (+352) 8002 5500  
Téléphone d'urgence en cas d'accident de distribution ou de transport(24/24h): 03 575 03 30

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2      H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## VIBRANCE 52 FS

Version 1.0      Date de révision: 16.07.2018      Numéro de la FDS: S00051814072      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH208 Contient de la 1,2-benzisothiazoline-3-one. Peut déclencher une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.).

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

Conseils de prudence : P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P391 Recueillir le produit répandu.  
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-sulfo-omega-[tris(1-	119432-41-6	Aquatic Chronic 3; H412	>= 2,5 - < 10

## VIBRANCE 52 FS

Version 1.0      Date de révision: 16.07.2018      Numéro de la FDS: S00051814072      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

phenylethyl)phenoxy]-, ammonium salt			
fludioxonil	131341-86-1	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 1 - < 2,5
sedaxane	874967-67-6	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411	>= 1 - < 2,5
métalaxyl-M (ISO)	70630-17-0 612-163-00-0	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318	>= 1 - < 3
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5 220-120-9 613-088-00-6	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400	>= 0,025 - < 0,05
bronopol (INN)	52-51-7 200-143-0 603-085-00-8	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 0,025 - < 0,1

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de données de sécurité lorsque vous appelez le numéro d'urgence, un centre anti-poison ou un médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.  
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.  
Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
Laver immédiatement et abondamment à l'eau.  
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.  
Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

## VIBRANCE 52 FS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
1.0	16.07.2018	S00051814072	

Enlever les lentilles de contact.  
Un examen médical immédiat est requis.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
NE PAS faire vomir.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Non spécifique  
Aucun symptôme connu ou attendu.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Il n'y a pas d'antidote spécifique disponible.  
Traiter de façon symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Moyen d'extinction - pour les petits feux  
Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.  
Moyen d'extinction - pour les grands feux  
Mousse résistant à l'alcool  
ou  
Eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le produit contenant des composants organiques combustibles, en cas d'incendie, une fumée dense et noire formée de produits de combustion dangereux va se dégager (voir chapitre 10).  
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter une combinaison de protection complète et un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.  
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

## VIBRANCE 52 FS

Version 1.0      Date de révision: 16.07.2018      Numéro de la FDS: S00051814072      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).  
Nettoyer soigneusement la surface contaminée.  
Nettoyer à l'aide de détergents. Éviter les solvants.  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

---

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Équipement de protection individuel, voir section 8.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Pas de conditions spéciales de stockage requises. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez vous référer aux conditions d'homologation indiquées sur

## VIBRANCE 52 FS

Version 1.0      Date de révision: 16.07.2018      Numéro de la FDS: S00051814072      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

l'étiquette du produit.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
fludioxonil	131341-86-1	TWA	5 mg/m <sup>3</sup>	Syngenta
sedaxane	874967-67-6	TWA	2 mg/m <sup>3</sup>	Syngenta
métalaxyl-M (ISO)	70630-17-0	TWA	5 mg/m <sup>3</sup>	Syngenta

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

##### Mesures d'ordre technique

LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES CONCERNANT LE CONTROLE DE L'EXPOSITION/LA PROTECTION INDIVIDUELLE SONT DESTINEES A LA FABRICATION, LA FORMULATION ET L'EMBALLAGE. POUR DES USAGES COMMERCIAUX ET/OU L'USAGE AGRICOLE, CONSULTER L'ETIQUETTE DU PRODUIT.

Retenue et/ou séparation sont les mesures de protection technique les plus fiables si l'exposition ne peut être éliminée.

L'importance de ces mesures de protection dépend des risques réels en service.

Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Si nécessaire, demander des recommandations supplémentaires concernant l'hygiène du travail.

##### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection des mains  
Remarques : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection de la peau et du corps : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.  
Sélectionner l'équipement de protection pour la peau et le corps d'après les besoins physiques du travail.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.  
Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

Mesures de protection : L'utilisation de mesures techniques devrait toujours avoir priorité sur l'utilisation de protection personnelle d'équipement.  
Pour la sélection de l'équipement de protection personnelle, demander un conseil professionnel approprié.

## VIBRANCE 52 FS

Version 1.0      Date de révision: 16.07.2018      Numéro de la FDS: S00051814072      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

---

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	:	suspension
Odeur	:	légère
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
pH	:	Donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	:	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	> 100 °C
		Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	1,03 g/cm <sup>3</sup> (25 °C)
Solubilité(s)		
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	550 °C
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible

## VIBRANCE 52 FS

Version 1.0      Date de révision: 16.07.2018      Numéro de la FDS: S00051814072      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

---

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

### 9.2 Autres informations

Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune raisonnablement prévisible.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Pas de décomposition en utilisation conforme.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables : Ingestion  
Inhalation  
Contact avec la peau  
Contact avec les yeux

#### Toxicité aiguë

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 6,1 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

## VIBRANCE 52 FS

Version 1.0      Date de révision: 16.07.2018      Numéro de la FDS: S00051814072      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

---

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg

### Composants:

#### **fludioxonil:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,6 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

#### **sedaxane:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,244 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg

#### **métalaxyl-M (ISO):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 953 mg/kg

DL50 (Rat, femelle): 375 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,29 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation  
Remarques: Plus haute concentration possible

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

#### **1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.020 mg/kg

## VIBRANCE 52 FS

Version 1.0      Date de révision: 16.07.2018      Numéro de la FDS: S00051814072      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

---

### **bronopol (INN):**

Toxicité aiguë par voie orale : Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par voie cutanée : Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après un contact cutané unique.

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

#### **Produit:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

#### **Composants:**

##### **fludioxonil:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

##### **sedaxane:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

##### **métalaxyl-M (ISO):**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

##### **1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Résultat : Irritant pour la peau.

### **bronopol (INN):**

Résultat : Irritant pour la peau.

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

#### **Produit:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

#### **Composants:**

##### **fludioxonil:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

##### **sedaxane:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

## VIBRANCE 52 FS

Version 1.0      Date de révision: 16.07.2018      Numéro de la FDS: S00051814072      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

---

### **métalaxyl-M (ISO):**

Espèce : Lapin  
Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

### **1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

### **bronopol (INN):**

Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Produit:**

Type de Test : Cellules de lymphome de souris  
Espèce : Souris  
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

#### **Composants:**

##### **fludioxonil:**

Espèce : Cochon d'Inde  
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

##### **sedaxane:**

Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

##### **métalaxyl-M (ISO):**

Espèce : Cochon d'Inde  
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

##### **1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Résultat : Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

#### **Composants:**

##### **fludioxonil:**

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

##### **sedaxane:**

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

## VIBRANCE 52 FS

Version 1.0      Date de révision: 16.07.2018      Numéro de la FDS: S00051814072      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

---

### **métalaxyl-M (ISO):**

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

### **Cancérogénicité**

#### **Composants:**

##### **fludioxonil:**

Cancérogénicité - Evaluation : Aucune preuve de carcinogénicité dans des études sur des animaux.

##### **sedaxane:**

Cancérogénicité - Evaluation : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le classement comme cancérigène. À des doses extrêmement élevées, l'incidence numériquement plus élevée de l'utérus, de la thyroïde et des tumeurs du foie (mâles et / ou femelles rats) ainsi que des tumeurs du foie chez les souris mâles se situaient dans la fourchette de variation normale et donc considérés comme non liés au traitement. Certaines autorités de réglementation ont adopté une position plus conservatrice concluant que ces résultats à haute dose sont liés au traitement chez les rats et les souris. Les doses auxquelles se produisent ces résultats ne sont pas pertinents à des niveaux d'exposition humaine.

### **métalaxyl-M (ISO):**

Cancérogénicité - Evaluation : Aucune preuve de carcinogénicité dans des études sur des animaux.

### **Toxicité pour la reproduction**

#### **Composants:**

##### **fludioxonil:**

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Pas toxique pour la reproduction

##### **sedaxane:**

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Pas toxique pour la reproduction

### **métalaxyl-M (ISO):**

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Pas toxique pour la reproduction

## VIBRANCE 52 FS

Version 1.0      Date de révision: 16.07.2018      Numéro de la FDS: S00051814072      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

---

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

#### Composants:

##### **bronopol (INN):**

Evaluation : La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 3 avec irritation des voies respiratoires.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

#### Composants:

##### **métalaxyl-M (ISO):**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

##### **fludioxonil:**

Remarques : Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité chronique.

##### **sedaxane:**

Remarques : Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité chronique.

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Produit:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 25,8 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna Straus (Daphnie géante Straus)): 55,8 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 17 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 4,88 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 96 h
-

## VIBRANCE 52 FS

Version 1.0      Date de révision: 16.07.2018      Numéro de la FDS: S00051814072      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

---

### Composants:

#### **poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-sulfo-omega-[tris(1-phenylethyl)phenoxy]-, ammonium salt:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 33 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 24 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

### **Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### **fludioxonil:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,23 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,4 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 0,44 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,132 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

CE50r (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 0,43 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

NOEC (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 0,14 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 96 h

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1, M-Factor=1 utilisé pour la classification transport

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 0,04 mg/l  
Durée d'exposition: 28 jr  
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés : NOEC: 0,035 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr

## VIBRANCE 52 FS

Version 1.0      Date de révision: 16.07.2018      Numéro de la FDS: S00051814072      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

---

aquatiques (Toxicité chronique)	:	Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )
Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)	:	10, M-Factor=1 utilisé pour la classification transport
<b>sedaxane:</b>		
Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 0,62 mg/l Durée d'exposition: 96 h  CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0,98 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 6,10 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	:	CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 3 mg/l Durée d'exposition: 96 h  NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 1 mg/l Point final: Taux de croissance Durée d'exposition: 96 h  CE50r (Lemna gibba (Lentille d'eau bossue )): 6,5 mg/l Durée d'exposition: 7 jr  NOEC (Lemna gibba (Lentille d'eau bossue )): 0,59 mg/l Point final: Taux de croissance Durée d'exposition: 7 jr
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	:	1
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	:	NOEC: 0,165 mg/l Durée d'exposition: 33 jr Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	NOEC: 0,82 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )
<b>métalaxyl-M (ISO):</b>		
Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h

## VIBRANCE 52 FS

Version 1.0      Date de révision: 16.07.2018      Numéro de la FDS: S00051814072      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

---

aquatiques

- Toxicité pour les algues : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 271 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
  
NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 19,7 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 50 mg/l  
Durée d'exposition: 28 jr  
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 25 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

### **1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

#### **Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

### **bronopol (INN):**

Toxicité pour les algues : NOEC (Algues): 0,0025 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
  
CE50 (Algues): 0,068 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 10

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

## **12.2 Persistance et dégradabilité**

### **Composants:**

#### **fludioxonil:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

#### **sedaxane:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

## VIBRANCE 52 FS

Version 1.0      Date de révision: 16.07.2018      Numéro de la FDS: S00051814072      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

---

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie: > 1 a  
Remarques: Persistant dans l'eau.

### **métalaxyl-M (ISO):**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie: 22,4 - 47,5 jr  
Remarques: Le produit n'est pas persistant.

### **bronopol (INN):**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Composants:

#### **fludioxonil:**

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,12 (25 °C)

#### **sedaxane:**

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,3 (25 °C)

#### **métalaxyl-M (ISO):**

Bioaccumulation : Remarques: Bas potentiel de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,71 (25 °C)

## 12.4 Mobilité dans le sol

### Composants:

#### **fludioxonil:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: immobile

Stabilité dans le sol : Temps de dissipation: 14 jr  
Pourcentage de dissipation: 50 % (DT50)  
Remarques: Le produit n'est pas persistant.

## VIBRANCE 52 FS

Version 1.0      Date de révision: 16.07.2018      Numéro de la FDS: S00051814072      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

---

**sedaxane:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Faible à moyen à la mobilité dans le sol.

Stabilité dans le sol : Temps de dissipation: 83 jr  
Pourcentage de dissipation: 50 % (DT50)  
Remarques: Le produit n'est pas persistant.

**métalaxyl-M (ISO):**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Le métalaxyl a une mobilité variant de faible à très grande, celle-ci dépendant du type de sol.

Stabilité dans le sol : Temps de dissipation: < 50 jr  
Pourcentage de dissipation: 50 % (DT50)  
Remarques: Le produit n'est pas persistant.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

**Composants:**

**fludioxonil:**

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB)..

**sedaxane:**

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB)..

**métalaxyl-M (ISO):**

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB)..

### 12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

## VIBRANCE 52 FS

Version 1.0      Date de révision: 16.07.2018      Numéro de la FDS: S00051814072      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

---

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Diluer les surplus de traitement environ 10 fois et pulvériser ceux-ci sur la parcelle déjà traitée, suivant les prescriptions d'emploi.  
De façon à éviter tout surplus de traitement après l'application, on s'efforcera de calculer au mieux la quantité de bouillie à préparer, ou la quantité à appliquer, en fonction de la superficie à traiter et du débit par hectare.
- Emballages contaminés : Nettoyer soigneusement à l'eau les emballages vides, soit en utilisant le système de rinçage du pulvérisateur, soit par un rinçage manuel comportant trois agitations énergiques successives. Les eaux de ce rinçage devront être versées dans la cuve de pulvérisation.  
Les emballages ainsi rincés seront rangés et stockés dans un endroit sûr, puis amenés aux points de ramassage prévus à cet effet (AgriRecover).  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Éliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.
- Code des déchets : 150110, emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
- 

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.



## VIBRANCE 52 FS

Version 1.0      Date de révision: 16.07.2018      Numéro de la FDS: S00051814072      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

---

néfastes à long terme.

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë  
Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique  
Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique  
Eye Dam. : Lésions oculaires graves  
Skin Irrit. : Irritation cutanée  
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée  
STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Autres informations :

### Classification du mélange:

Aquatic Chronic 2      H411

### Procédure de classification:

Sur la base de données ou de

## **VIBRANCE 52 FS**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
1.0	16.07.2018	S00051814072	

---

l'évaluation des produits

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

BE / FR